

Confession catholique, confession protestante dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux

by
Phillip Wolfe

Si Tallemant des Réaux avait su que ses *Historiettes* ne seraient publiées qu'en 1833, il n'aurait sans doute pas été surpris. Dans sa préface, il déclare que « ce ne sont pas choses à mettre en lumière, quoyque peut-estre elles ne laissassent pas d'estre utiles » [1:1]. Connaissant très bien la société parisienne malgré son appartenance à la religion protestante, il prétend écrire autre chose qu'une chronique scandaleuse. Malgré cela, la publication des *Historiettes* souleva une prodigieuse révolte, pour reprendre l'expression de Saint-Simon, tant elles offrent un portrait intime de certains personnages importants du Grand Siècle. L'on ne remarque pas chez Tallemant la hargne que l'on apprécie chez Saint-Simon. Cependant, les *Historiettes* nous offrent en matière de croyances religieuses une opposition nette, quoique discrète, entre catholique et protestant. Lorsque Tallemant emploie le pronom « nous », il désigne le parti protestant. Dans l'historiette du huguenot Gombaud, par exemple, Tallemant écrit qu'il « revint à nous » [2:552] pour indiquer qu'il a abandonné le catholicisme. En évoquant plus loin la mort de Gombaud, Tallemant note que « dans notre religion il ne coute quasy rien à mourir » [2:565]. Par contre, l'historiette consacrée au Père André, un prédicateur à la mode, dénonce une croyance catholique rapidement et dédaigneusement à la troisième personne. « Dans l'opinion qu'ils ont de l'Eucharistie, on ne pouvait pas dire une plus grande sottise que celle qu'il dit » [2:159].

Puisque le monde est divisé entre « nous protestants » et « eux catholiques », on peut se demander comment la vision protestante de Tallemant influence la manière dont il rapporte les multiples exemples de confessions catholiques qui apparaissent au fil des historiettes. Le protestant des Réaux ne considère pas que la confession soit un sacrement et n'a aucune raison de la respecter comme telle. L'attitude des personnages catholiques envers la confession, de manière inattendue, n'est guère plus respectueuse de

celle de Tallemant. Pour une fois, il semblerait que « ils » sont d'accord avec « nous ».

Les *Historiettes* contiennent également un exemple de confession protestante, celle de Tallemant des Reaux lui-même. Rédigée dans la solitude du cabinet et non prononcée dans le secret du confessionnal, elle offre une complexité littéraire à laquelle une confession catholique n'a nul besoin de prétendre. Il s'agit d'un récit autobiographique, « Les amours de l'auteur », auquel personne ne semble avoir prêté attention depuis que Magne l'a cité dans sa biographie de Tallemant publiée en 1921. Soit par hasard, soit à dessein, ce texte a été placé presque à la fin du recueil. Le lecteur est donc naturellement amené à comparer cette confession protestante aux nombreuses confessions catholiques qu'il a précédemment rencontrées en parcourant les *Historiettes*. Relever le contraste entre confession catholique et protestante permet de noter comment Tallemant exploite à son propre avantage les ressources littéraires de la confession tout en attaquant, à son habitude, certaines pratiques catholiques.

Ecrivant à un siècle qui accorde une grande importance à la « bonne mort », Tallemant mentionne souvent des confessions faites sur le lit de mort. Il cite le cas du Chevalier de Roquelaure et de son ami Romainville pour montrer qu'un Catholique peut très bien tourner la confession en dérision et en sentir l'incongruité.

Un jour Romainville, illustre impie, son amy, estoit
à l'extrémité; un cordelier vint pour le confesser.
Le Chevalier prend un fusil, et couchant le Père en
joue, lui dit: 'Retirez-vous, mon père, ou je vous
tue. Il a vescu chien, il faut qu'il meure chien'.
Cela fit tellement rire Romainville, qu'il en guerit.
[2:387]

Tallemant insiste souvent sur les disputes qui surgissent dans la famille ou entre les amis du mourant concernant la confession finale. Dans l'historiette consacrée à Scarron, nous lisons que

Scarron mourut vers l'automne de 1660. Sa femme l'avait fait résoudre à se confesser, etc.; d'Elbène et le maréchal d'Albret lui dirent qu'il se moquait; il se porta mieux. Depuis il retomba et sauva les apparences. [2:683]

Sans doute tirillé entre sa femme et ses amis, Scarron choisit finalement de se confesser, non parce qu'il se repent de ses péchés, mais parce que la confession est un geste auquel la société s'attend et qu'il est donc plus utile, dans le contexte de la famille, de céder que de résister. De même, Malherbe accepte difficilement de se confesser, mais consent finalement parce qu'il trouve plus utile de sauver les apparences.

Yvrande, un de ses disciples [...] acheva de le résoudre à se confesser et à communier, en lui disant: 'Vous avez toujours fait profession de vivre comme les autres et de mourir comme les autres'. 'Que veut dire cela?' luy dit Malherbe. 'C'est, répliqua Yvrande, 'que quand les autres meurent, ils se confessent, communient, et reçoivent les autres sacrements de l'Eglise'. Malherbe avoua qu'il avait raison [...] [1:131]

Si ceux qui sentent parfaitement le ridicule de la confession finissent par vouloir s'y soumettre, ce n'est pas à priori une contradiction. Ils ne se confessent pas par souci d'une existence dans l'au-delà, mais par pur intérêt dans l'ici-bas. Lorsque le Chevalier de Roquelaure, celui même qui mettait en joue le confesseur venu pour son ami Romainville, est à l'extrémité, il « se confessa [...] et mourut comme un autre homme, en disant qu'il ne craignoit que de n'avoir pas assez de temps pour bien se repentir [2:387] ». Loin de marquer une transformation d'attitude envers la confession et donc envers la religion, mourir « comme un autre homme » ne signale que l'obéissance aux exigences de la société. Si la « bonne mort » est importante aux yeux du monde, accepter de se confesser après s'en être toujours moqué constitue une prise de position cohérente dont l'utilité pour Tallemant est de

se procurer des alliés inattendus dans son optique anti-catholique.

S'il fallait une preuve supplémentaire que les mourants attachent peu de valeur à la confession, c'est que, malgré les paroles du prêtre, ils restent attachés à de basses considérations d'argent qui ne devraient compter pour rien face à l'éternité. C'est le cas, par exemple, d'un gentilhomme du comte de Lude, pour qui la volonté de Dieu est d'ailleurs moins importante que celle de son suzerain.

Comme on luy parla de se se confesser, [il] dit: 'Je n'ay jamais rien voulu faire sans le consentement de Monsieur; il faut savoir s'il le trouve bon'. Le consentement venû, le Curé le presse fort de restituer certain argent. 'Mais, Monsieur', disoit-il, 'si je ne meurs pas je n'auray plus rien'. Enfin, il envoya querir un de ses amis. 'Ecoute, un tel', luy dit-il, 'rends l'argent qui est dans un coffre, dont voylà la clef; mais garde-toi bien de te tromper, viens bien voir si je suis mort avant que de le rendre'. [2:809]

L'historiette intitulée « Joueurs » narre le trépas du célèbre Montmaur, qui malgré la demande du curé refuse sur son lit de mort de restituer une somme qu'il doit et demande à ses domestiques de faire sortir le créancier, disant: « Il est fou ». L'attitude du mourant est parfois tellement désinvolte que le curé renonce à obtenir une confession. Lorsque Bourleroy est à l'extrémité, la femme d'un ami lui envoie un confesseur.

'Voicy', luy dit-on, 'un confesseur que Mme de Nogent vous envoie'. – 'Ha! la bonne dame!' dit-il, 'tout est bien venû de sa part. Si elle m'envoyoit le turban, je le prendrois'. Le confesseur vit bien qu'il n'y avoit rien à faire. [2:857]

En principe, la confession doit rester ensevelie dans le plus profond secret; elle ne concerne que le pénitent et le confesseur. Donc, si Madame Pilou, par ailleurs bonne amie de Tallemant qui

admire beaucoup ses bons mots, prenait sa confession sérieusement, des Réaux ne devrait pas être en mesure d'écrire:

Elle se confesse [au curé de Saint-Paul] d'une plaisante façon; elle cause avec luy, et le lendemain elle luy dit: 'Hier, je vous dis tous mes sentimens; j'y adjouste encore cela, et j'en demande pardon à Dieu'. [2:173]

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Madame Pilou se confesse d'une façon assez cavalière, à tel point que le Protestant même feint d'en être surpris, comme en témoigne l'expression « plaisante façon ». La confession devient une causerie entre le pénitent et le prêtre, presque sur un ton d'égalité. C'est peut-être ce dédain d'une pratique catholique qui pousse Tallemant à faire un portrait si favorable de la vieille bourgeoise spirituelle du Marais. C'est un des rares personnages dont Tallemant note la confession finale sans commentaire ironique. Amoureuse de Maucroix, la belle marquise de Brosse n'hésite pas à lui révéler ce que lui dit son confesseur. Elle répète à son amant Maucroix, qui répète à son ami Tallemant, qui consigne pour nous, la phrase: « Ils m'ont dit que c'estoit un sacrilège », et « ce jour-là, elle ne le baisoit qu'aux yeux » [2:849]. Si la force morale de la confession est suspecte, le secret du confessionnal l'est également. Les personnages de Tallemant s'intéressent peu à observer l'interdiction de révéler des confessions. Certains, tel le Cardinal de Richelieu lui-même, vont jusqu'à tourner l'interdiction en plaisanterie. Son Eminence ayant fait mettre des épines sous la selle de son confesseur, celui-ci maîtrise son cheval avec grande difficulté et apostrophe furieusement le Premier Ministre: « Vous estes un méchant homme! - Taisez-vous, taisez-vous, luy dit l'Eminentissime, je vous feray pendre; vous révélez ma confession » [1:267]. Il arrive même qu'un prêtre trahisse la confession en parlant directement à Tallemant des Réaux, qui se met donc en scène pour contribuer à la preuve que les Catholiques ne prennent pas leur sacrement au sérieux.

Un confesseur me disoit n'avoir pas voulu donner l'absolution à une femme qui se l'étoit laissé faire

par derrière par son mary, un vieux confesseur l'entreprit et luy dit: 'Impara a chiavar et non t'ingagnar di confessare'. [2:741]

Compte tenu de l'italien, l'anecdote pourrait remonter au voyage que Tallemant fit à Rome en 1638. Elle se trouve dans un chapitre assez curieusement intitulé « Contes d'Italiens sodomites ». Long de deux pages, il ne contient pas moins de six anecdotes scabreuses sur la confession. Il est évidemment possible qu'un confesseur quelconque, à Rome ou ailleurs, ait tenu de tels propos au jeune Français en voyage; il est également possible que Tallemant ait voulu se mettre en scène pour montrer que la confession aborde inévitablement des sujets fort risqués. On trouve des anecdotes semblables dans de petits chapitres intitulés « Naïvetés, Bons mots, reparties, contes divers », « Contes de Mourants » ou « Bons mots, contes pour rire ». Elles confirment que le protestant Tallemant est enclin à traiter la confession de sacrement inutile et à nier sa valeur morale.

La confession de Tallemant lui-même traite des amours de l'auteur de 1638 à 1646, date de son mariage avec Catherine de Rambouillet. On peut difficilement imaginer un texte plus secret, car les descendants de Tallemant ont tenu le manuscrit soigneusement caché, à tel point que lorsqu'il fut vendu au début du dix-neuvième siècle pour la somme de vingt francs, on avait oublié jusqu'au nom de Gédéon Tallemant des Réaux. En plus, Tallemant avoit corrigé « Les amours de l'auteur » pour s'assurer du secret, même en cas de lecture de son vivant. A l'origine il avait écrit en toutes lettres les noms de ses amis et de ses rivaux - Habert, Louvigny, Harembure -, ce qui aurait facilement permis d'identifier ses maîtresses. Par la suite, il a raturé les vrais noms pour les remplacer par des noms précieux: Lisis, Cérilas. Etait-ce par goût littéraire, par souci du secret, ou les deux ensemble? Il ne nomme jamais ses maîtresses, se contentant de les appeler « La Veuve ». Comme il fut amoureux de plusieurs veuves avant son mariage et que «Lisis» désigne non un mais plusieurs personnages, la lecture de cette historiette autobiographique est quelque peu déroutante, et il a fallu toute l'érudition des éditeurs de Tallemant - Monmerqué, Paulin Paris et Antoine Adam - pour rétablir les

véritables noms et signaler les confusions possibles. L'identité du lecteur demeure ambiguë pour Tallemant. Dissimuler les noms suggère qu'il envisage la lecture de son manuscrit, soit par des amis, soit à une époque lointaine où les noms n'auront aucune importance pour un lecteur inconnu, invisible et caché. Alors que le confesseur sert de médiateur en chair et en os entre le pénitent et Dieu au moment de la confession orale, Tallemant adresse sa confession écrite à un lecteur virtuel, qui ne jugera peut-être que des siècles après sa mort, mais qu'il pourra manipuler de son vivant ou même longtemps après sa mort par la dimension littéraire de sa confession.

Alors que la confession catholique annuelle portait sur des événements relativement récents, « Les amours de l'auteur » rappelle immédiatement le passé lointain. Autre temps, autre mœurs; Paris était différent. « Alors il n'y avoit ny chaises ny galoches, et de la Place Maubert, où je logeois, il y avoit bien loin à la rue Montorgueil, où [la Veuve] logeoit avec sa sœur ». Le jeune amoureux s'inquiète donc de paraître tout crotté devant sa maîtresse. Il évoque les chansons que Gaultier-Garguille chantait autrefois et explique pourquoi la Veuve remarque son habit noir: « Alors les jeunes gens ne prenoient pas le noir de si bonne heure qu'on fait maintenant » [2:812]. Tallemant tire profit de son extrême jeunesse dans cet univers disparu. Dès la première phrase, il rappelle au lecteur qu'à l'époque il était encore en logique et insiste sur les privations qu'il a connues étant étudiant.

Un escolier n'a pas, pour l'ordinaire, tout ce qu'il luy faut: je ne sçay si c'estoit ma casaque qui estoit trop courte, ou si c'estoit mes bottes, mais jamais je ne les pus faire joindre, et l'eau entraït dans mes jambes tout à son aise.

Nostalgie de sa jeunesse, peut-être, mais aussi habile façon de tourner les menus inconvenances de son habillement en semblant de confession, dont il souligne l'insignifiance, d'ailleurs, par le contraste comique entre la grandiloquence de son regret et la petitesse de l'objet: « Hélas! le coeur me saigne quand je songe à un pauvre bas de soye verd qui fut tout desteint » [2:811]. En

abordant des transgressions plus sérieuses, il avoue son inconscience en amour. « J'eusse volontiers fait une sottise, si on me l'eût laissé faire » [2:815], confesse-t-il, et il nous confie qu'il a trop présumé de son habileté en voulant cajoler la femme de chambre d'une amie. Il avoue qu'il a fait à la Veuve, c'est-à-dire à Marie de Louvigny « un tour de jeune homme » quand il est tombé amoureux de la fille d'un ami de son père. C'est encore « en jeune homme » qu'il néglige de prendre l'adresse d'une de ses voisines, une veuve qui s'intéresse à lui. Ces expressions nous font comprendre que l'auteur de ce récit, qui n'a que la cinquantaine, se présente comme un vieillard semblable à ceux qui se trouvaient sur leurs lits de mort dans les historiettes précédentes et aussi peu changé qu'eux. S'il avoue ses erreurs de jeunesse, c'est par goût pour ses propres prouesses en amour. Il ne craint pas d'en rejeter la responsabilité sur l'influence pernicieuse de l'Amadis, dont il est fou à tel point que sa famille l'appelle ironiquement « Chevalier ». « Je me prenais pour un héros en galanterie » [2:816]. Voilà la fierté qui se déguise en repentir pour mieux séduire le lecteur. S'il se repent de s'être s'enflammé en une nuit pour sa voisine, il en accuse « un sot camarade que j'avois au college, et qui estoit un peu roman » [2:815]. Quant à la Veuve, il semble se repentir véritablement de ses actions lorsqu'il écrit que « la pauvre femme en tenoit » et note les tourments de jalousie qu'il lui fait souffrir. « C'est une belle chose que la jeunesse », écrit-il, « A la vérité j'avois quelquefois de mauvaises heures » [2:819], heures dont il tire un profit littéraire certain en sa prétendue vieillesse.

Est-on en mesure de dire qu'exprimer le repentir ne soit pas le premier but de cette confession? Sans doute, compte tenu de l'extrême complaisance dont Tallemant fait preuve dans plusieurs domaines. Il se vante de ses vers, dont il cite des exemples. Il se vante d'avoir un tempérament mélancolique, mais cette sorte de mélancolie « douce et qui ne m'empeschoit jamais d'estre gai quand il le falloit » [2:817]. Il se vante que la Veuve lui trouve de l'esprit et qu'il est de toutes les fêtes et de tous les divertissements. Il se vante même de ses exploits sexuels. Rendue jalouse par les infidélités de Tallemant, la Veuve l'accuse de coucher avec toutes ses amies, y compris les soeurs de la Veuve et les tantes de Tallemant. Lorsque ce dernier lui répond que c'est impossible

puisque, comme il dit, « je vous sers assez bien. -Ah! répondit-elle, il n'y a jamais rien eu de si brutal, de si animal que vous; vous avez une sensualité infatigable » [2:824]. Tallemant joue le modeste en ajoutant par la suite: « Elle me faisoit beaucoup plus d'honneur qu'à moy n'appartenoit », mais sa tentative ne convainc pas. La confession de Tallemant est un texte amusant qui change constamment de ton, qui va de la vantardise extrême à la plus profonde modestie, où se juxtaposent le ton nostalgique et la remarque crue. Longue de seize pages, elle offre une complexité et des contradictions que l'on ne remarque pas dans les confessions catholiques aussi peu sincères, qui sont rapidement notées et satirisées.

Comment les anecdotes sur la confession se rapportent-elles au désir exprimé dans la préface, d'être utile? Au fond, elles servent à montrer la conviction de Tallemant que l'église catholique est très mal fondée d'insister que la confession et l'examen de conscience lui donnent une supériorité sur l'église réformée. Les confessions catholiques ne montrent pas plus de pénitence véritable que celles, parallèles, de l'auteur, car dans les *Historiettes* les confessions faites dans un cadre religieux sont rarement sincères. Tallemant insiste plutôt sur la nature comique et libre de la confession, en somme sur l'humanité de ses personnages plutôt que sur l'importance des formes religieuses qu'il estime injustifiables par la facilité même avec laquelle on les contourne. Cette faiblesse toute humaine caractérise la confession de l'auteur, qui est poussé à l'écrire par la certitude qu'il s'adresse, non à un prêtre qui donnerait une absolution sans doute peu méritée par la sincérité du repentir, mais à un lecteur idéal qui apprécierait le récit libre d'aventures amoureuses complaisamment revécues par un homme âgé sous le prétexte bien mondain de confession. Il est clair que l'auteur se cache patiemment dans ce récit, qui fut pendant 160 ans un texte déguisé dans un manuscrit impubliable, tout en espérant qu'un jour il pourrait être imprimé. Pour reprendre légèrement La Rochefoucauld, « les vieillards se plaisent à écrire de bonnes confessions, pour se consoler de ne plus être en état de donner de mauvais exemples ».

OEUVRES CONSULTÉES

Brooks, Peter. *Troubling Confessions*. Chicago: University of Chicago Press, 2000.

Magne, Emile. *La Joyeuse Jeunesse de Tallemant des Réaux*. Paris, Emile-Paul Frères, 1921.

_____. *La Fin troublée de Tallemant des Réaux*. Paris, Emile-Paul Frères, 1922.

Tallemant des Réaux, Gédéon. *Historiettes* (éd. Adam). Paris: Gallimard, 1960-61.

Zuerner, Adrienne. "Gossip as History in Tallemant des Réaux's *Historiettes*" in *Actes d'Athens: Actes du XXIVe colloque de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature*. Biblio 17, Paris-Seattle-Tuebingen, 1992.